



# Association des Parents du LMV

## PV de la réunion de l'Association des Parents du LMV

### Assemblée générale

**Date :** 9 octobre 2025 (en présentiel)

**Prochaine réunion :** 6 novembre 2025

**Présents :** 14 parents (dont certains membres du Bureau et/ou du CP)

---

#### **1. Tour de table des participants à la réunion**

Présentation des parents présents.

#### **2. Bilan financier de l'AP**

○ Fonds de solidarité :

Depuis janvier 2025 jusque fin septembre : 4949,40€ pour 34 sollicitations.

○ Trésorerie :

Le bilan financier à cette date pour l'AP est de 10935€.

#### **3. Mandats à pourvoir**

○ Comité de l'AP

Le mandat de président est ouvert à candidatures.

4 nouveaux parents sont nommés pour devenir « membres actifs du Comité de l'AP » (Jérôme, Sandrine D., Marie, et Frédéric), en plus des membres élus pour 2 ans l'année dernière (Benoît, Gaëlle, Geoffroy, Dominique, Sandrine G. et Michel).

Une réunion sera organisée ultérieurement avec ces parents pour élire les représentants des différents postes ouverts.

*Note post-réunion :*

*Le vote s'est tenu après l'AG en présence des membres actifs du Comité de l'AP fraîchement nommés. Ont été élus :*

- Gaëlle Jouvenceau et Geoffroy Liénart : co-présidents de l'AP
- Jérôme Février : Secrétaire de l'AP

- Conseil de Participation
  - 2 postes de **membres effectifs** sont encore valables 1 an (Faïza et Gaëlle).
  - 4 postes de **membres effectifs** sont ouverts. Suite au vote, Dominique, Sandrine G., Jérôme et Michel sont nommés membres effectifs.
  - Les postes de **suppléants** de David, Marnia, Désiré et Geoffroy sont encore valables 1 an. Marie est nommée suppléante pour 2 ans.

#### 4. Retour des Conseils de Participation du 15 septembre et du 6 octobre 2025

- Rentrée 2025 : très belle rentrée des 2 côtés. Au D2-D3, il y a beaucoup d'inscrits en rhéto particulièrement.

La réunion d'accueil pour les parents de 3<sup>e</sup> année avec la titulaire (nouvelle initiative) a été appréciée. L'AP a transmis le souhait des parents d'avoir également une réunion d'accueil des parents pour les 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année avec le titulaire de leurs enfants pour avoir des informations générales sur l'année. La direction prend note.

- Groupes 'Insta' en lien avec le Lycée :

Il y a eu des dérives l'année passée. L'école donne la priorité à des actions de prévention via des animations en classe, les professeurs continueront le travail ensuite.

Travail en cours pour réfléchir à comment gérer les souffrances que cela peut provoquer + importance de pouvoir se tourner vers un adulte de confiance.

- Suppression de la session de Noël aux D2-D3 et évaluations et nouveaux rythmes pour les bulletins et réunions de parents :

La direction évoque qu'il s'agit d'un nouveau projet qui va changer la déclinaison de l'année scolaire pour tous. Il est nécessaire de revoir la manière dont on fait « l'évaluation » de manière générale. Il y aura des Conseils de Classe plus longs en 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> et deux moments « d'observation » de l'élève. La direction travaille avec les professeurs pour prendre en compte les élèves à besoins spécifiques.

La direction demande que l'on amène en CP cette année les conséquences et les problèmes qui seront liés à ces changements.

Conclusion : Point à suivre en fonction des retours des Conseils de Classe

- Application du décret « smartphone » :

2 points seront ajoutés au ROI concernant le décret « smartphone ». 2 questions se posent :

- définition de 'dans l'enceinte de l'école' au Biéreau. Il faut préciser les limites de la 'cour' du Biéreau. Les élèves se demandent aussi s'il ne serait pas plus facile d'interdire le téléphone à la récré de 10h15.
- 'dans les réfectoires, seuls les usages non-récréatifs sont autorisés.' : difficile à vérifier. Plus facile à la bibliothèque où cela est également d'usage. Ajout de 'et à la bibliothèque'.

La direction va faire une nouvelle proposition.

- Saint Nicolas aux Bruyères

Il s'agit d'un projet déposé par la Green Team des Bruyères, qui s'est associée aux éducateurs, pour célébrer autrement la St Nicolas et lui redonner du sens (plutôt que de juste donner des sucreries). La Green Team s'est interrogée sur la question du gaspillage en remarquant que les années précédentes, beaucoup de sachets reçus par les élèves étaient jetés sans être complètement consommés. Avec les éducateurs s'ajoute au projet un rappel des valeurs fortes du Lycée, de la solidarité.

La bienveillance et l'épanouissement de l'élève seront également mises en avant, avec les enseignants qui partageront un moment riche avec les élèves, quelque chose qui ne se fait pas habituellement.

La Green Team du Biéreau réfléchit également à organiser quelque chose pour St Nicolas.

- Etude dirigée – cahier des charges :

La direction annonce qu'elle va devoir relancer un appel d'offres afin de choisir un organisme pour gérer l'étude dirigée organisée aux Bruyères les lundi, mardi et jeudi, mais est accessible à tous les élèves du Lycée. L'appel d'offres se fera en janvier 2026 pour que l'organisme choisi commence à la rentrée 2026. La direction demande l'aide de l'AP pour l'aider à rédiger le cahier des charges pour l'appel d'offres. Quels sont les besoins ? Cela peut être des besoins en termes d'horaires, d'encadrement, d'outils mis à la disposition des élèves pendant l'étude, etc. On peut aussi trouver des idées dans les brochures des organismes (Interlingua, etc.).

L'AP enverra un court sondage aux parents pour évaluer les besoins. La Direction transmettra à l'AP le cahier des charges utilisés lors du précédent appel d'offres.

- Dégradation des toilettes au Biéreau :

Bcp de dégradations l'année dernière et ça recommence cette année. Désolant pour la personne qui répare, et cela punit tous les élèves car les toilettes sont fermées en attente de réparation. Proposition de responsabiliser les élèves en faisant qu'ils s'approprient le lieu peut-être en le décorant eux-mêmes, il y aura peut-être plus de respect ?

## **5. Cellule PEBS**

La réunion organisée par le Lycée le 30 septembre 2025 s'est très bien passée.

La Cellule PEBS de l'AP organisera une réunion d'ici quelques semaines.

## **6. Discussion concernant l'instauration d'une règle de présence pour les personnes ayant un mandat dans l'une des entités de l'AP**

Afin d'avoir une cohérence et un esprit d'équipe, il est important que les personnes en charge de postes soient présentes régulièrement aux réunions de l'AP.

D'où la règle de présence suivante qui a été adoptée par tous les parents présents : si la personne ne vient pas à minimum 50% des réunions AP sur l'année scolaire > on lui retire son mandat.

Cette règle sera ajoutée au Règlement d'Ordre Intérieur de l'AP. La modification du ROI devra être votée lors de la prochaine Assemblée Générale de l'AP en début d'année scolaire prochaine.

## 7. Divers

- La constitution des classes de 6ème année "Maths fortes" (8 heures)

Plusieurs parents de l'AP ont été interpellée en fin d'année, avant les congés d'été, par des élèves qui ont passé l'examen d'entrée en école d'ingénieurs (EPL) et qui n'ont pas réussi certains modules pour cause de "mauvaise préparation" durant l'année scolaire. En effet, ces élèves se sont plaints de ne pas avoir pu faire partie de la classe de Maths 8h, qui a bénéficié d'une "bonne préparation", alors que d'autres élèves de cette même classe ("bonne préparation") ont finalement opté pour des études de médecine ou autres et n'ont pas passé l'examen d'ingénieur civil.

La question se pose quant à la formation des classes : pourquoi ne pas interroger les élèves en amont afin de connaître leurs intentions et former une classe de "Maths fortes" avec des élèves motivés pour l'examen d'ingénieur civil ?

L'AP va faire remonter le point au Bureau. Le fait d'avoir le même prof pour 6+2 ou un prof différent peut poser problème.